

Mousqueton Moselle-Est

RÉSUMÉ

Le projet et ses objectifs

Mousqueton est un dispositif expérimental accompagnant des adolescents en danger avéré, particulièrement en rupture avec leur environnement habituel et en situation de fugue régulière ou durable. L'accompagnement vise la protection ou tout au moins la réduction des risques dans ce contexte, le « raccrochage » par la (re)création d'un lien sécurisant avec un ou des adultes de référence, et *in fine* une remobilisation de l'adolescent.

Cadre et modalités d'intervention

Le service intervient dans un cadre administratif ou judiciaire, en amont ou en aval d'un placement « classique » ou à domicile, ou en alternative à des mesures mises en échec par l'absence d'accroche avec l'adolescent.

Dispositif « d'aller vers » et d'accueil inconditionnel, Mousqueton combine des modalités d'intervention hors les murs et en accueil de jour. Il organise, autant que de besoin et en partenariat avec des établissements locaux, des solutions de mise à l'abri. Le mineur accompagné est soumis à une obligation de contact avec les professionnels du service : *a minima* quotidiennement pour les contacts à distance (téléphone, réseaux sociaux...) et une fois par semaine pour les rencontres physiques.

DATE DE PUBLICATION

Mars 2024

LOCALISATION

Saint-Avold (57)

PUBLIC CIBLE

Enfants, jeunes en difficultés multiples

TYPE D'INTERVENTION

Dispositif expérimental

THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE

Fugue

SITE INTERNET DU DISPOSITIF



PRÉSENTATION DE L'ACTION

INTITULÉ, ANCIENNETÉ ET LIEU D'IMPLANTATION

Mousqueton est un dispositif expérimental créé en 2015 par le conseil départemental de Moselle. Il s'inscrit dans une démarche d'innovation sociale désireuse de répondre aux besoins d'adolescents dans des situations de danger avéré et de rupture marquée avec leur environnement, se traduisant notamment par des conduites de fugues.

Le service Mousqueton Moselle-Est est domicilié à Saint-Avold.

SERVICE GÉRANT L'ACTION

Trois services Mousqueton sont déployés pour mailler le territoire mosellan, gérés par des associations différentes. La description du fonctionnement d'un service Mousqueton porte, dans cette fiche, sur celui de Moselle-Est, créé en 2018 et géré par l'association Moissons nouvelles¹.

PERSONNE À CONTACTER

CHENNOUF Malika, cheffe de service
42 avenue de Longchamp,
57 500 Saint-Avold
malika.chennouf@moissonsnouvelles.fr

ÉCHELLE DE L'ACTION (GÉOGRAPHIQUE, NOMBRE D'USAGERS CONCERNÉS)

Les trois services Mousqueton sur le département comportent en tout 80 places. Mousqueton Moselle-Est, domicilié à Saint-Avold, accompagne une quinzaine d'adolescents dans un rayon d'une trentaine de kilomètres du lieu de résidence du parent et/ou du lieu d'errance.

CADRE JURIDIQUE

Mousqueton Moselle-Est est un service associatif habilité. Il peut intervenir auprès d'un enfant confié à l'aide sociale à l'enfance (ASE) dans un cadre administratif ou judiciaire²,

1. Moissons nouvelles gère également le Mousqueton de Woippy, celui de Metz étant dépendant du Comité mosellan de sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes (CMSEA).

2. Le magistrat informé d'une situation de fugue chronique peut soit, dans le cadre d'un placement judiciaire auprès de l'ASE en cours, donner son aval pour la mobilisation du dispositif Mousqueton; soit, dans le cadre d'une nouvelle mesure, confier le mineur à l'aide sociale à l'enfance avec orientation vers une telle prise en charge. Cette orientation est validée par une commission d'admission. Dans le cadre d'un accueil administratif, les services de l'ASE et les parents s'accordent sur une

en amont ou en aval d'un placement «classique» ou à domicile³, ou en alternative à des mesures mises en échec par la fugue et l'absence d'accroche avec l'adolescent. La souplesse de ce dispositif permet, si la situation le justifie, de conserver une place dans l'établissement dont le jeune a fugué en parallèle de l'accompagnement par le dispositif Mousqueton.

FINANCEMENT

Le service bénéficie d'une dotation globale du conseil départemental, dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectif et de moyens (CPOM). Le cahier des charges du dispositif, élaboré en 2015, mentionne un coût à la place annuel de 25 000 euros.

ÉLABORATION DU PROJET

CRITÈRES AYANT MOTIVÉ LE PROJET

Face au constat d'une proportion non négligeable de mineurs confiés en situation de fugue et/ou d'errance quasi permanente⁴, le département et les acteurs associatifs ont souhaité créer un dispositif capable d'aller chercher ces adolescents «là où ils sont»⁵. L'accompagnement par le service vise la protection ou tout au moins la réduction des risques dans des contextes d'errance, la (re)création d'un lien sécurisant avec un ou des adultes de référence, et *in fine* la remobilisation de l'adolescent.

PERSONNE(S) À L'INITIATIVE DU PROJET

La création du dispositif a été souhaitée et pensée par le département, ses partenaires associatifs et ses partenaires institutionnels, dans le cadre de groupes de travail.

RÉFÉRENCES À UN PROJET DU MÊME TYPE

—

orientation vers le dispositif Mousqueton, dont les modalités d'action sont précisées, et les objectifs poursuivis. Dans tous les cas, une déclaration de fugue doit être faite et elle ne sera pas levée tant que le jeune n'est pas rattaché dans un dispositif ou une mesure de droit commun.

3. Le département dispose en effet d'un service éducatif renforcé d'accompagnement à domicile (SERAD).

4. Environ 15 à 20% d'après la direction enfance famille, avant la création du dispositif.

5. Les passages entre guillemets sont les paroles retranscrites des professionnels.

RÉFÉRENCES THÉORIQUES

Ont été évoqués par l'équipe les apports des théories de l'attachement (J. Bowlby, M. Ainsworth...), des approches écosystémiques, de celles relatives au traumatisme, et des théories sur les schémas comportementaux (avec, notamment, les approches motivationnelles susceptibles de favoriser le changement de comportement). Ont aussi été mentionnés le « développement positif » (J. Piaget) et le recours à des outils telles que les échelles de confiance en soi et d'estime de soi, les échelles d'anxiété, de dépression ou de désirabilité sociale.

PUBLIC VISÉ

Le service s'adresse à des adolescents de 13 à 18 ans en rupture et en fugue pour lesquels les mesures de protection « classiques » ne sont pas ou plus adaptées, ou à des jeunes majeurs s'ils étaient déjà accompagnés par le service avant le passage à majorité.

Les adolescents orientés vers Mousqueton sont en danger avéré à plusieurs titres : ils peuvent cumuler des carences éducatives voire l'exposition à des maltraitances, des difficultés économiques, familiales, relationnelles et sociales (avec des situations d'isolement social mais aussi d'emprise), scolaires (avec des décrochages ou des déscolarisation), développementales ou de santé (physique et psychique). Ils peuvent aussi être concernés par des conduites à risque induites ou renforcées par le contexte d'errance : conduites addictives, délinquantes et/ou sexuelles à risque (multiplication de partenaires, absence de protection et de contraception, fréquentation de délinquants sexuels, diffusion d'images ou de vidéos intimes...), pratiques prostitutionnelles, etc.

MOYENS EN PERSONNELS, FINANCIERS, LOCAUX SOLlicitÉS OU ADAPTATION DES MOYENS EXISTANTS

Le service compte 7,5 ETP, parmi lesquels 4 postes à temps plein d'éducateurs (éducateurs spécialisés et moniteurs éducateurs), un mi-temps de psychologue et un mi-temps de chef de service éducatif.

Les locaux sont situés dans un bâtiment où l'association dispose par ailleurs de plusieurs bureaux (ce qui permet la présence et le recours potentiel à des professionnels ressources habitués à travailler ensemble : postes administratifs, cadres d'autres services et de direction de secteur, etc.). Mousqueton met à disposition du public une salle conviviale, équipée d'une cuisine et d'un espace salon (canapé, sièges, tables basses...) où peuvent être organisés des activités et des ateliers (lors de la visite s'est par exemple tenu un atelier pâtisserie). Attenant à cette salle, un espace douche/toilettes est également mis à la disposition des adolescents.

Ils peuvent aussi accéder au bureau de la psychologue (voir *infra* les modalités de travail avec la psychologue), et savent que les éducateurs possèdent leurs bureaux sur le site.

OBJECTIFS DU PROJET

Les situations critiques des adolescents exigent des objectifs d'accompagnement à leur mesure, intégrant la nécessaire progressivité de l'accompagnement : le premier enjeu est que le jeune « reprenne confiance en quelqu'un qui lui veut du bien », qu'il prenne conscience de l'intérêt d'une aide, puis qu'il « se restabilise quelque part ». Les professionnels expliquent que leurs missions « s'arrêtent quand l'adolescent est en sécurité et qu'il recommence à avoir des projets : une formation, un lieu de vie, un projet personnel ».

DATE DE DÉBUT DU PROJET

—

DATE DE DÉMARRAGE DE L'ACTION

Le département de la Moselle a initié en 2015 la création du premier dispositif Mousqueton. Le service Mousqueton Moselle-Est de Saint-Avold existe depuis 2018.

GRANDES ÉTAPES D'ÉVOLUTION CHRONOLOGIQUE

— 2013 —

Début de réflexion pluri-partenaire des acteurs du territoire, pour concevoir un dispositif d'innovation sociale qui répondrait aux besoins des adolescents en rupture et en fugue.

— 2015 —

Rédaction du cahier des charges Mousqueton et création du premier service Mousqueton mosellan.

— 2018-2019 —

Mise en place du service de Saint-Avold, avec montée en charge progressive.

— 1^{er} janvier 2019 —

Fonctionnement du dispositif dans sa capacité d'accueil actuelle (15 mesures).

DESCRIPTION DE L'ACTION À CE JOUR

DESCRIPTION DE L'ACTION EFFECTIVE

Les modalités d'intervention

Mousqueton appréhende la situation «telle que le jeune la soumet aux adultes», à travers une protection hors les murs dont la contenance passe notamment par l'exigence d'un lien très régulier. Le cahier des charges de Mousqueton impose *a minima* aux jeunes et aux équipes une mise en lien quotidienne (par téléphone, sms ou *via* les réseaux sociaux) ainsi qu'une rencontre hebdomadaire, au service ou ailleurs. Ce cadre est exposé au moment de l'admission, et le défaut de réponse de l'adolescent à cette exigence constitue un signal d'alerte rapidement communiqué au service de l'aide sociale à l'enfance ou social puis au magistrat⁶, afin qu'ils puissent apprécier et réévaluer la situation en s'appuyant sur l'expertise des professionnels de Mousqueton.

«Le principe c'est qu'on ne lâche pas la main, quelle que soit la pente. Mousqueton doit servir de cordon ombilical, de cordon de réassurance, pour que le jeune se dise : «J'ai toujours un adulte suffisamment là pour moi. Il pense à moi, je peux le solliciter.» Or, si l'enfant «décroche», c'est que l'autre n'a plus cette importance-là et on doit se poser la question du danger [...]. Cette notion de contact, elle est essentielle.» (Cadre de la direction enfance-famille)

Concrètement, le travail psychoéducatif se décline :

- dans une perspective d'«aller vers» : *via* des contacts à distance médiés par les outils et réseaux de communication familiers des jeunes⁷, et à travers des rencontres au domicile de l'adolescent, sur ses lieux d'errance, ou (lorsqu'il n'est pas en fugue) sur les lieux de placement mis à sa disposition ;
- en proposant au jeune une disponibilité et un accueil inconditionnels. Les adolescents peuvent en effet contacter 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 un professionnel (avec un système de permanence et d'astreinte après 23 h), pour

6. Dans cette configuration d'absence de lien et/ou d'identification d'un danger, l'alerte passe par des notes d'information, adressées au service de l'ASE (pour les mesures judiciaires) ou au service social de secteur (pour les accueils administratifs). En dehors de ces configurations critiques, l'information sur la situation est partagée avec l'ASE ou le service social *via* une fiche de suivi hebdomadaire dont le contenu sera présenté *infra*.

7. Les systèmes de messageries sms (WhatsApp, Messenger, Telegram, etc.) et les réseaux sociaux (Snapchat, Instagram, Facebook, etc.) sont les principaux outils mobilisés par les professionnels Mousqueton pour entrer en contact avec les adolescents et communiquer à distance avec eux. Ce choix participe de l'adaptation de la posture professionnelle aux besoins et ressources des adolescents, décrite plus en détail *infra*.

le maintien du lien ou pour solliciter une aide. Mousqueton propose aussi un accueil de jour de 9 h à 19 h pour les adolescents, leurs familles et les tiers identifiés, dans un lieu ressource où peuvent s'organiser une écoute, des activités (individuelles ou collectives), du repos, etc. L'adolescent peut à tout moment venir se poser, ou demander à voir des professionnels. Enfin, une mise à l'abri peut avoir lieu en cas de danger immédiat ou à la demande de l'adolescent, dans des établissements où des places sont réservées⁸, le suivi et le travail éducatif continuant alors d'être assurés par les professionnels de Mousqueton.

«Ça leur apporte comme une béquille [...] les adolescents pensent qu'il y a les éducateurs qui sont là. Il y a l'astreinte qui peut arriver n'importe quand, il y a une mise à l'abri qui est possible. Ils peuvent venir prendre une douche, ils peuvent venir manger, ils peuvent juste venir [...] Ça doit être rassurant.» (Psychologue)

L'adaptation de la posture professionnelle et des propositions aux besoins et ressources des adolescents

L'individualisation de la relation est une des premières clés du travail psychoéducatif. Outre l'enjeu, partagé partout ailleurs, de proposer au jeune un projet d'accompagnement personnalisé, il s'agit plus spécifiquement, d'après les professionnels, d'inverser la «proposition classique» en protection de l'enfance. Plutôt que se présenter à l'enfant avec un «voilà ce qu'on pense être bon pour toi», «ce qu'on aimerait pour toi», le professionnel Mousqueton construit la relation et les premiers objectifs d'accompagnement à partir du «qu'est-ce qu'on peut faire pour toi?».

«L'équipe demande : «Là, comment est-ce que tu veux qu'on t'accompagne ? De quelle façon tu veux qu'on t'aide ? [...] C'est eux qui nous apportent ces leviers-là, une fois que le lien de confiance a été créé. Par exemple des demoiselles nous sollicitent par rapport aux suspicions de grossesses, à la contraception qu'elles n'ont pas depuis longtemps [...] au niveau de la consommation, entre autres, de cannabis... Donc, là, le soin est un levier.» (Cheffe de service)

«L'idée du Mousqueton c'est que l'on a le temps d'individualiser. On est en face du jeune, [...] on a le temps de lui demander ce qu'il aime, on a le temps de chercher ensemble, de boire un café, d'aller manger au restaurant. On va aussi trouver les outils et les approches qui vont fonctionner avec lui.» (Psychologue)

8. En maison d'enfants à caractère social (MECS) et, pour certains jeunes de plus de 16 ans, en appartement de semi-autonomie. Le cahier des charges de Mousqueton permet l'hébergement de l'adolescent 3 fois 5 jours dans le mois. Au-delà le service questionne le projet avec le jeune, en essayant d'évaluer dans quelle mesure et comment celui-ci est en voie d'accepter une stabilisation. Ce travail peut permettre d'envisager d'autres accompagnements plus adaptés (mesure de placement, d'action éducative en milieu ouvert [AEMO], accompagnement vers l'autonomie...).

L'utilisation des réseaux sociaux s'inscrit dans cette perspective d'adaptation de la réponse aux spécificités de l'adolescent. Bien sûr le téléphone et les réseaux sociaux sont utiles pour repérer le danger et localiser l'adolescent, mais leur usage pour les interactions quotidiennes répond initialement à la nécessité de proposer des modalités de communication et de lien que les jeunes utilisent et apprécient déjà.

« Il faut qu'à un moment donné, on parle le même langage et qu'on s'adapte à eux pour créer du lien. Je sais que si je n'avais pas cette porte d'entrée, je ne verrais pas les adolescents. Parfois, c'est juste un : « Bonjour, comment tu vas ? » auquel ils répondent : « Oui, ça va. » Dans ce cas, je ne vais pas forcément causer, à part peut-être pour proposer un rendez-vous. Mais, parfois, c'est un lieu de décharge : je reprends le travail le matin en voyant que j'ai des notifications qui datent de la nuit, de jeunes qui m'ont envoyé des messages vocaux ou écrits, avec des pavés : « ça ne va pas parce que ci, ça », « j'ai des angoisses », « je n'arrive pas à dormir », « je n'ai pas eu ma consommation, je ne suis pas bien, comment je peux faire ? », « je me suis réveillée avec la boule au ventre ». Ça leur permet aussi d'avoir comme un petit journal intime. On se livre beaucoup plus par les réseaux [...] c'est très facilitant, parce qu'après on peut reprendre en entretien [...]. Il m'arrive de parler au moins pendant une heure sur une thématique précise ou sur tout et n'importe quoi ». (Psychologue)

La disponibilité et l'accueil au plus près des besoins repérés chez l'adolescent témoignent aussi de l'adaptation du service. Par exemple, les professionnels accompagnent les adolescents dans certains lieux à leur demande, pour les soutenir dans des démarches de soin ou d'insertion, mais aussi parce que ces accompagnements constituent des occasions d'échanges. D'autres modalités de rencontres leur sont proposées, comme les ateliers collectifs organisés à l'accueil de jour susceptibles de favoriser la resocialisation (notamment entre pairs); d'étudier/renforcer la capacité à trouver sa place dans un groupe, de mener à bien une action (pâtisser, débattre, fabriquer quelque chose...), de profiter d'un moment, etc. La diversité des modes d'intervention est donc à la fois utile à l'observation, à l'évaluation des besoins et progrès du jeune, mais aussi au travail éducatif.

Concernant l'exposition au danger, les professionnels ont pointé qu'une protection hors les murs ne pouvait être efficace qu'à condition de « ne pas attendre d'être sûrs pour agir ». Puisqu'en contexte d'errance les situations sont davantage opaques avec des certitudes n'arrivant que tardivement, les professionnels de Mousqueton n'attendent pas que certains dangers soient clairement qualifiés (notamment *via* les enquêtes judiciaires et policières) pour les mettre au travail. Qu'il y ait prostitution avérée ou suspicion de prostitution, par exemple, l'équipe Mousqueton dialogue avec le jeune sur ce qu'elle observe et ce qui l'inquiète, apporte un soutien cohérent avec le risque présumé ou avéré, et fait remonter tous les éléments aux autorités compétentes.

« Ce n'est pas parce qu'on n'a pas toute l'information permettant de dire : « Oui, c'est de la prostitution ou non, ça ne l'est pas » que l'on n'agit pas. On peut permettre à l'adolescent de porter un regard sur sa situation et de se dire : « Là, je rentre dans quelque chose de dangereux pour moi. ». Le principal travail, c'est que l'adolescent se dise : « Ce n'est pas sain ce qui m'arrive ». (Psychologue)

Même si la situation est floue, les professionnels incitent l'adolescent à avoir un regard dessus. Ils l'aident à reconnaître le danger ou le risque de danger, mais aussi à comprendre son parcours, tout en le rassurant sur les possibilités de soutien. La démarche d'analyse compréhensive de la situation peut nécessiter que certaines grilles de lecture et hypothèses soient partagées d'abord entre professionnels, pour ne pas imposer au jeune de façon prématurée un degré d'introspection et des exigences incohérentes avec ce qu'il est en mesure d'entendre ou de travailler. Cela signifie qu'une partie du travail peut se faire ultérieurement, quand le jeune sera suffisamment stabilisé et avec d'autres interlocuteurs.

« Il faut fouiller dans le passé de la jeune fille ou du garçon [...], rechercher les besoins primaires qui n'ont pas été comblés par les parents (de sensorialité, de contact, de valorisation...). L'adolescence, c'est une crise : on revit plein de choses de la prime enfance, tous les besoins primaires ont besoin d'être réajustés, rééquilibrés et réévalués. Tout ce qui n'a pas pu être comblé au moment où ça aurait dû l'être, ils vont aller le chercher par les transgressions en termes de comportements sexuels, mais aussi en termes de [...] recherche d'un cadre. Ça va crescendo : ils vont rechercher le cadre de l'école, le cadre de la police et, par la suite, le cadre du magistrat qui va porter cette voix que les parents n'ont pas pu porter [...]. Il y a aussi la dimension traumatique [avec des] adolescents qui ont vécu de grosses souffrances, de grosses carences, qui ont pour la plupart un passé institutionnel [...]. Mais on ne va pas non plus trop fouiller, parce qu'on n'est pas non plus un centre thérapeutique et on ne peut pas se l'autoriser. On peut les accompagner pour une prise en soin extérieur ». (Psychologue)

Ils travaillent en revanche toujours avec le jeune sur l'estime de soi ainsi que sur la capacité à s'individuer et à être moins sensible aux influences. Cela passe par le dialogue, mais aussi par une réflexion qui mobilise notamment les apports théoriques sur les notions de quête identitaire adolescente, d'attachement, d'emprise et de psycho-traumatisme. Par ailleurs, les professionnels incitent les adolescents à prendre conscience des conséquences de leurs actes, pour les protéger autant des positions de victimes que d'auteurs de violences.

Pour recréer un cadre protecteur et rassurant, les professionnels repèrent avec le jeune ce qui peut faire point d'appui dans son environnement : par l'observation, à travers des

échanges avec l'adolescent et avec les personnes qui gravitent autour de lui. Faire entrevoir au jeune des perspectives et lui en donner l'envie passe aussi par lui faire réaliser qu'il est «là aujourd'hui mais que demain il peut être ailleurs». Partant du principe que la structure psychologique des adolescents est encore très malléable et que leur personnalité n'est pas installée, les professionnels les guident vers «quelque chose de stable pour eux, et suffisamment acceptable».

« On travaille beaucoup la confiance en soi et le deuil [...] d'une vie qui n'était pas celle qu'il aurait espéré avoir, parce qu'avec des parents maltraitants ou une structure familiale dysfonctionnelle. Quand on est adolescent, on va parfois rester campé là-dessus et se dire : « Pourquoi je n'ai pas la même vie que tout le monde ? » [...] Une fois qu'on les a accompagnés dans le deuil de cette vie et cette famille idéale, ils s'autorisent à investir la vie telle qu'elle vient, et à se projeter [...] [Quand un jeune prend conscience de ses mises en danger], il faut aussi le rassurer en disant : « On est là, on va réussir à t'orienter et à t'accompagner dans la sortie de cette emprise et de ce schéma ». (Psychologue)

[Ces jeunes] vont être en capacité de rebondir. Mousqueton montre que, derrière la compétence des parents, il y a la compétence des enfants, des adolescents en particulier, et qu'il ne faut pas sur dramatiser des passages dans l'errance, et même dans la prostitution. Parce que, quand on les reverra 10 ans après, la grande majorité sera dans autre chose. (Directeur enfance-famille)

L'adolescent est autant que possible impliqué dans la recherche de perspectives et de solutions : les professionnels vont chercher à ouvrir avec lui des possibles en partant de ce qu'ils comprennent de ses désirs, de ses ressources, de ses refus, etc. Encore une fois, faire émerger un désir propre n'est pas sans lien avec la question de l'emprise et de l'individuation, comme en témoigne cet échange entre professionnels :

« Certaines adolescentes sont en couple avec des hommes plus âgés et dont la personnalité peut questionner. Mousqueton travaille en se disant que, bien ou pas, elle existe cette relation : évaluons ce qu'elle recouvre comme dangerosité [...] et n'encourageons pas implicitement l'adolescente, par réflexe d'opposition aux services de protection, à projeter tout dans cette relation amoureuse dans le cadre de son projet de vie. Parce que c'est là que résiderait un danger supplémentaire, pour les adolescentes en particulier ». (Directeur enfance-famille)

« Quels sont les risques, quels sont les leviers ? Je pense à des situations de jeunes filles qui étaient tellement dégradées... Le petit ami, il n'est pas exceptionnel, mais il permet à la jeune fille de se stabiliser et de se poser [...] Est-ce qu'elle est plus en danger en fugue, et nous courant derrière, qu'en étant chez son petit copain où on peut intervenir ? On travaille avec ce danger-là ». (Cheffe de service)

« Ça dessine la notion d'emprise. C'est donc à nous, du côté éducatif et psychologique, de travailler dessus : [...] de travailler l'individuation, avec l'adolescent ou l'adolescente, et de l'aider à faire ses propres projets, ses propres représentations ». (Psychologue)

Enfin, de même qu'il adopte une démarche protectrice sans attendre de se voir confirmer certains dangers difficilement « prouvables », l'accompagnement Mousqueton travaille la restauration sans « attendre que la réparation vienne de la réponse pénale », lorsque les adolescents ont été victimes de réseaux, de violences, de spoliations, etc. Cela signifie que tout le travail décrit (d'écoute, d'aide à la conscientisation, d'étayage, d'orientation vers des ressources tierces...) contribue à soutenir la capacité de résilience des jeunes qui, à un moment de leur parcours, ont été victimes de personnes ou d'organisations.

PROFESSIONNELS PARTICIPANT À L'ACTION (ET AUTRES SERVICES)

IMPLICATION DES PROFESSIONNELS

IMPLICATION DE LA HIÉRARCHIE ET AUTRES INSTITUTIONS

L'équipe de Mousqueton Moselle-Est se compose principalement de quatre éducateurs et éducatrices, d'une psychologue et d'une cheffe de service éducatif. Son intégration dans un dispositif associatif plus large sur un même territoire, regroupant des modes de prise en charge variés (accueil familial, maison d'enfants à caractère social [MECS], accueil modulable, appartements en autonomie et semi autonomie, placement à domicile), permet de tisser autour des jeunes un réseau mobilisable pour répondre à des besoins de court terme (par exemple pour mettre à l'abri le jeune en urgence), ou de long terme (pour proposer des accompagnements ou des accueils dans une logique de continuité et stabilité du parcours).

Les professionnels sont issus de plusieurs cultures professionnelles. Certains éducateurs ont un savoir-être issu d'expériences de travail en prévention spécialisée, particulièrement utile à l'accroche avec les jeunes en fugue mais aussi avec tout le réseau de pairs (amis, adolescents du quartier, anciens camarades de foyer ou de classe, etc.) auprès duquel sont récupérées des informations capitales pour localiser le jeune, évaluer son degré d'exposition au danger et connaître son état d'esprit. Les éducateurs repèrent et mobilisent tout le réseau de sociabilité du mineur (familial et amical) pour identifier les zones de danger dans lesquelles l'adolescent a choisi de fuir, voire de s'installer, pour éclairer la situation et pour créer ou consolider le lien de confiance.

« Ces jeunes ont énormément de ressources pour pouvoir aller dormir à droite à gauche. Le jeune connaît deux-trois

personnes, un copain lui dit qu'il connaît aussi deux-trois personnes. Il va passer une nuit là-bas, deux nuits chez lui, une nuit chez lui. Ça fait deux semaines que le premier ne les a pas vus, donc ils peuvent retourner chez le premier... Nous on doit essayer de retrouver le fil [...] On a l'habitude de discuter avec tous ces jeunes : ils nous connaissent, on se rappelle de tout le monde, des prénoms. Et je connais bien le secteur [...] Ensuite il y a des choses qui marchent bien : quand le jeune nous dit qu'il ne sait pas où est le jeune qu'on cherche, ou qu'il dit : « On se parle plus », moi j'explique que je ne suis pas là pour faire des histoires entre eux, mais que là je m'inquiète parce que j'ai plus de nouvelles ou qu'au contraire j'ai reçu un message qui me soucie. Et là les jeunes ça les inquiète un peu aussi, ils veulent aider... À la fin ils se prennent au jeu : ils cherchent sur les réseaux [sociaux], ils font l'enquête pour nous presque ! ». (Éducateur)

Ce profil d'éducateur expérimenté en matière de travail de rue constitue par ailleurs un atout pour accepter et gérer la prise de risque que suppose un accompagnement hors les murs. Cependant, le « contrat » passé avec le jeune, consistant à ne pas le ramener de force vers un lieu de protection et à rester à sa disposition, s'appuie sur le protocole d'alerte décrit *supra* et exige le soutien et la vigilance de la responsable de service (pour contenir et accompagner l'inquiétude du professionnel, veiller à ne pas le sur-exposer au danger, s'assurer qu'il ne demeure pas en état d'alerte jusque sur son temps personnel, etc.). Des procédures de travail (comme le partage de l'astreinte avec des cadres de l'association connaissant bien le dispositif et les situations, l'interdiction formelle pour les éducateurs de pénétrer sur un lieu dangereux sans être accompagnés des forces de police...) et des dispositifs d'étayage (réunions d'analyse de situations et de régulation en équipe, analyse des pratiques...) sont mis en place.

La psychologue du service intervient pour partie auprès des éducateurs dans le cadre des échanges formels ou informels autour des situations, mais également directement auprès des adolescents qui acceptent son aide. Elle aussi intervient là où se trouvent les adolescents, parfois en binôme avec l'éducateur, pour un double regard sur l'échange ou pour se faire connaître du mineur en s'appuyant sur le premier lien de confiance jeune/éducateur. Son intervention n'a pas vocation à se substituer à d'éventuels suivis psychologiques extérieurs. En outre, il est notable qu'elle possède une double compétence de psychologue et de sexologue qui fait écho aux besoins de plusieurs jeunes accompagnés inscrits dans des conduites sexuelles à risque voire prostitutionnelles.

« Quand je suis arrivée, je me suis dit que ce serait compliqué pour cette population d'investir un espace thérapeutique, surtout s'ils ne sont pas en demande. Donc, je suis rapidement allée à la rencontre des adolescents chez eux, ou dehors, ou sur des lieux neutres en fonction de ce qu'ils me demandaient. [...] Je fais aussi beaucoup de visites psychoé-

ducatives : un adolescent, par exemple, avec lequel je n'ai pas forcément de relation, qui n'a pas encore investi le suivi psychologique, je vais avoir tendance à y aller régulièrement avec l'éducateur, [à] m'inclure dans ces temps de rencontre. Cela permet [...] d'avoir un double regard sur le fonctionnement de la famille, sur l'entretien qui a eu lieu, c'est toujours percutant, ça renvoie aussi [...] l'image que l'on est une équipe, que plusieurs personnes sont là pour l'accompagnement (c'est rassurant). Autrement, mes entretiens se passent seuls, mais, quand j'estime que c'est nécessaire, [je sollicite] l'éducateur [pour] aborder la problématique de l'adolescent sur un plus large spectre ». (Psychologue)

Au-delà de l'équipe resserrée de Mousqueton, le service social référent, le service départemental de l'aide sociale à l'enfance, le(s) magistrat(s) et les lieux de placement potentiels pré-identifiés pour la mise à l'abri sont également les protagonistes du dispositif.

Les adolescents savent que les professionnels de Mousqueton échangent chaque semaine sur la situation à partir d'une fiche hebdomadaire décrivant si l'exigence de contact jeune/service a été remplie, d'une part, et la situation, d'autre part (les objectifs travaillés, les activités proposées et réalisées, la teneur des échanges, les éléments d'inquiétude...)⁹. Les adolescents peuvent consulter ces fiches s'ils le souhaitent. En cas d'alerte donnant par exemple lieu à une nouvelle information préoccupante, un signalement ou une demande d'audience, c'est le service de l'ASE qui en porte la responsabilité devant le jeune, sur la base des éléments transmis par Mousqueton. Au service de l'ASE ou au service social de secteur reviennent donc la responsabilité de faire remonter l'alerte aux magistrats (du siège et du parquet) et d'assumer cet aspect de la mesure de protection auprès des jeunes et des familles. Au service Mousqueton revient, outre le travail psychoéducatif, la mission de réévaluer constamment le danger en portant une attention aux signaux faibles¹⁰, et de communiquer à la fois les hypothèses et les éléments permettant de les étayer.

Enfin, divers partenaires sont associés ou sollicités dans le cadre d'un accompagnement Mousqueton :

- Pour le soin (professionnels ou services de santé et de santé mentale, maison des adolescents, structures compétentes en addictologie, centres de santé sexuelle et de dépistage...). Les prises en soin sont extérieures, mais les

9. Au moment de l'admission nommée « passage de commande » de l'ASE (ou du service social) vers Mousqueton, le service gardien/référent explicite clairement au jeune que cela fait partie des engagements que Mousqueton doit respecter.

10. Par exemple des sms lapidaires systématiquement envoyés à la même heure du jour par une adolescente hébergée chez un petit ami plus âgé et/ou délinquant, et des rendez-vous pas toujours honorés avec les éducateurs, vont faire craindre une situation d'emprise ou de privation de liberté.

professionnels de Mousqueton peuvent initier et organiser les rendez-vous, ainsi qu'accompagner les adolescents.

- Pour permettre le rattachement scolaire et l'émergence de projets professionnels (établissements scolaires, mission locale, dispositifs Garantie jeunes et École de la 2^e chance, lieux de stage, service civique...).
- Pour la proposition d'activités de loisirs et éducatives, la sensibilisation à certains sujets, la resocialisation (prévention spécialisée, associations de quartier ou thématiques, centres de santé sexuelle...). Concernant les jeunes concernés par des problématiques de prostitution ou de conduites sexuelles à risque, le travail avec le centre de santé sexuelle et une association compétente sur le champ des violences conjugales et intrafamiliales permet de travailler les questions de santé sexuelle, de trauma et d'emprise (les pratiques prostitutionnelles étant souvent initiées ou encouragées par un « petit ami », le groupe de pairs, etc.).
- Pour la recherche du jeune et la mise en protection (police, gendarmerie, parquet, prévention spécialisée...).

« Il n'y a pas mieux que l'équipe de prévention spécialisée pour savoir où les jeunes se mettent un peu à l'écart. On fait le lien avec eux et ça nous permet d'avoir des informations sur les jeunes qui fréquentent celui que nous on cherche, sur leur propre réseau, etc. ». (Éducateur)

« Vis-à-vis des services de police, du parquet ou des magistrats débordés par les déclarations de fugue et les notes d'incident, Mousqueton aide à hiérarchiser le danger auquel le mineur est confronté. Quand ils savent qu'on est au travail dans le cadre d'un Mousqueton, c'est pour eux un appui et un gage de sécurité ». (Directeur enfance-famille)

« Quand les jeunes dans des réseaux font des révélations via nos services, on transmet tout ce qui peut aider à protéger mais aussi à faire tomber le réseau : type de véhicule, plaque d'immatriculation, nom du bonhomme qui vient chercher les jeunes filles et tout ce qui est nécessaire à son identification... ». (Chef de service Mousqueton)

D'autres partenariats peuvent se mettre en place, comme lorsqu'existent des doubles mesures d'assistance éducative et pénale (impliquant une collaboration du service Mousqueton avec les services de protection judiciaire de la jeunesse), des doubles mesures de placement (pour des accompagnements à la fois en foyer de l'enfance ou MECS et au service Mousqueton), ou plus exceptionnellement des doubles mesures de protection sur le département et dans un autre (par exemple pour des adolescentes captées par des réseaux de prostitution sur un autre territoire, avec alors un magistrat mosellan et un magistrat du département du lieu de fugue ou de séquestration).

Dans certaines situations peuvent aussi être sollicités des partenaires pour proposer, en cours de prise en charge, d'autres modes d'accompagnement aux adoles-

cents (comme des séjours de rupture ou des week-ends en partenariat avec une ferme équestre).

Les liens avec les dispositifs de droit commun sont privilégiés, notamment pour préparer l'après mesure, puisque l'accompagnement Mousqueton n'a pas vocation à durer dans le temps¹¹ (et dans la perspective du passage à la majorité de certains jeunes accompagnés, même s'ils peuvent se voir proposer des accompagnements jeunes majeurs).

TEMPS ET MODALITÉS DE RÉGULATION EN ÉQUIPE

Les professionnels de Mousqueton documentent chaque jour un tableau récapitulatif des contacts avec chaque adolescent accompagné, en précisant la nature de ces contacts (rencontres physiques, échanges téléphoniques ou *via* les réseaux sociaux, etc.). Ce tableau, remplissable et consultable dans le bureau des éducateurs, leur permet de visualiser en permanence, et notamment à chaque reprise de poste, si les adolescents honorent bien leur obligation de contact avec le service, et de réagir dans le cas contraire par une recherche de contact ou d'informations sur l'adolescent, ainsi que par des propositions éducatives susceptibles de favoriser le rattachement.

Une fiche de « coordination », dont les rubriques sont similaires à la fiche hebdomadaire partagée avec les partenaires (voir *supra*), est en parallèle renseignée par les professionnels. Elle est consultable dans un dossier partagé par tous les professionnels de Mousqueton en lien avec les situations (cadres et cadres d'astreinte compris), pour qu'ils puissent connaître ce qui s'est passé chaque semaine avec chaque adolescent : les actions réalisées, mais aussi les observations, les éventuels éléments d'inquiétude, les projets ou pistes de travail pour les jours/semaines à venir, etc.

Des réunions de service ont lieu une fois par semaine. L'objectif premier est de faire un point sur l'avancée du travail pour chacune des situations accompagnées. Il s'agit, pour les professionnels, de réfléchir ensemble, d'analyser les problématiques afin de permettre une meilleure compréhension de chaque situation, d'évaluer et de réajuster si nécessaire les interventions auprès des adolescents et de leur famille. Sont également abordées des thématiques qui animent les professionnels (problématiques récurrentes, affects pouvant parasiter les accompagnements, etc.). Au-delà de participer à l'objectivation des accompagnements, ces réunions : « permettent aux professionnels d'effectuer un pas de côté, et d'intellectualiser les fonctionnements des adolescents (passage à l'acte délictueux, comportements sexuels problématiques, consommation, relations intrafamiliales dysfonc-

11. En 2021, 70% des accompagnements Mousqueton en Moselle avaient duré moins d'un an, ce qui correspond à la modalité d'accompagnement courte, à vocation de « rattachement » visée par le dispositif. Les accompagnements plus longs sont marginaux, et correspondent à des situations complexes.

tionnelles...). Pour ce faire, la cheffe de service utilise différents outils, tels que le Brainstorming ou le SWOT¹² (qui est un outil de diagnostic stratégique déterminant les forces/faiblesses, atouts/freins et opportunités d'une organisation/institution) ».

Des réunions dites de ponctuation ont lieu toutes les 6 semaines dans les locaux de Mousqueton. Elles consistent en des bilans intermédiaires du travail en cours, contribuant à garantir la cohérence du projet avec les objectifs visés. L'évolution de la situation et du projet de l'enfant peut également nécessiter la mise en place d'une réunion sur un autre temps, afin d'aborder une difficulté particulière ou une nouvelle orientation du projet de l'enfant en termes d'objectifs.

Enfin, les professionnels bénéficient une fois par mois de séances d'analyse des pratiques assurées par un intervenant extérieur au service.

MODALITÉS D'ENTRÉE EN CONTACT AVEC LE PUBLIC

IMPLICATION DES USAGERS

Les premiers contacts avec les familles et les adolescents ont lieu lors du « passage de commande » et/ou la visite d'admission, lors d'un temps ultérieur prévu pour réaliser et co-écrire le projet personnalisé d'accompagnement (après une phase d'observation), puis en fonction de l'avancée du projet de l'enfant, des demandes de l'équipe, du référent placement mais également parfois des parents. Ces réunions peuvent ainsi être mises en œuvre de façon plus ou moins régulières (chaque mois, dans certaines situations).

Concernant les orientations vers le service et les modalités d'entrée en contact avec les adolescents dans le cadre de l'accompagnement éducatif, voir rubriques (*supra*) « Cadre juridique », « Description de l'action effective », « Professionnels participant à l'action et autres services » et (*infra*) « Place de l'action par rapport au système dans lequel elle s'insère ».

AMPLITUDE D'OUVERTURE ET D'ACCUEIL DES USAGERS

L'accueil de jour est accessible de 9 h à 19 h du lundi au vendredi, et de 11 h à 18 h les samedis et dimanches.

Pour le maintien du lien ou pour solliciter une aide, les adolescents peuvent contacter un professionnel 24 h/24 et 7 j/7 (l'éducateur est disponible en astreinte téléphonique de 19 h à 23 h, en complément de l'astreinte des cadres de l'association de 19 h à 9 h).

Ce principe d'intervention 24h/24 365 jours par an implique

12. Acronyme de « Strengths - Weaknesses - Opportunities - Threats », également appelé MOFF par les francophones (Menaces - Opportunités - Forces - Faiblesses).

que les éducateurs et cadres en complémentarité soient toujours en capacité d'intervenir auprès de chaque situation accompagnée en cas de nécessité.

MODALITÉS POUR FAIRE CONNAÎTRE LE DISPOSITIF PAR SON ENVIRONNEMENT

Le dispositif travaillant avec une diversité de structures partenaires, c'est principalement au travers des collaborations que passe la connaissance du dispositif.

PLACE DE L'ACTION PAR RAPPORT AU SYSTÈME DANS LEQUEL ELLE S'INSÈRE

Pour identifier les différents partenaires impliqués dans les orientations ou les accompagnements Mousqueton ainsi que leurs principales modalités de travail, voir rubriques *supra* « Cadre juridique » et « Professionnels participant à l'action et autres services ».

Concernant l'admission et la formalisation de l'accompagnement, les demandes d'admissions sont transmises à Mousqueton par le service départemental de l'ASE, et étudiées dans le cadre d'une commission réunissant les responsables et référents de ce service (responsables et référents des pôles « Prévention » ou « Protection », selon que la demande s'adosse à un cadre administratif ou judiciaire) et l'ensemble de l'équipe Mousqueton. D'autres mesures éducatives ou de droits communs pourront être explorées et proposées, le cas échéant, la notion de danger avéré étant un critère déterminant pour l'intégration d'un adolescent dans le dispositif Mousqueton. Les partenaires sont destinataires des décisions prises, par mail, dans les 7 jours.

Si l'orientation est validée, dans le cadre d'une mesure judiciaire, le juge des enfants est sollicité par les services du pôle Protection pour ordonner une mesure de placement avec orientation vers le dispositif Mousqueton. Une date de « passage de commande », marquant l'entrée officielle de l'adolescent dans le dispositif, est programmée dans les locaux de la Maison du Département, entre le pôle concerné et l'équipe Mousqueton. Cette étape est une des premières rencontres entre les acteurs de la mesure : mineur, familles, cadres et équipe éducative. Une présentation du PPE et des objectifs de la mesure est réalisée. Ce temps peut s'effectuer même en l'absence des détenteurs de l'autorité parentale et/ou de l'adolescent, notamment lorsque celui-ci est en errance dans des zones non identifiées. En pareil cas, retrouver l'adolescent constitue une étape intermédiaire avant l'entrée en relation : Mousqueton met en œuvre diverses recherches pour tenter de le repérer, et élabore une fiche de signalement avec photographie du mineur, zones d'errance pressenties et coordonnées du dispositif. Les investigations sont enclenchées et suivies par l'équipe éducative : prises de contact avec les bureaux de police et gendarmerie ainsi qu'avec les établissements d'accueil (MECS, établissements

scolaires etc...), recherches auprès des proches (famille élargie, réseau social...), alertes transmises aux partenaires de terrain (clubs de prévention spécialisée, équipes mobiles du 115, centres sociaux et MJC de quartiers ...).

Si le mineur est présent lors du « passage de commande » et peut être mobilisé, l'équipe du Mousqueton l'accueille dans ses locaux dans les 48 heures qui suivent.

Cette étape de « passage de commande » permet de clarifier les responsabilités respectives des services départementaux et du service Mousqueton auprès du jeune et de sa famille.

En cours de mesure, en termes de partage d'information et de coordination avec les principaux partenaires, le service Mousqueton rédige et transmet :

- les fiches hebdomadaires (déjà évoquées);
- des notes d'information ponctuelles communiquées au pôle protection (pour les mesures judiciaires) ou au pôle prévention (pour les accueils administratifs), par exemple en cas d'identification d'un danger, d'une révélation importante à prendre en compte dans la prise en charge, etc.;
- des notes de mise à l'abri, à l'attention des lieux d'accueil sollicités dans ce cas de figure (mentionnant les informations administratives, médicales, relatives aux mesures et aux droits des enfants et des parents, etc.¹³). Le contexte de la mise à l'abri ainsi que les précautions particulières éventuelles sont par ailleurs explicités aux lieux d'accueil par les professionnels de Mousqueton, qui restent joignables en permanence.

Des réunions de synthèses d'échéance sont organisées en lien avec les partenaires concernés par le suivi de chacun des enfants et de leurs familles. Elles se déroulent dans les locaux de l'ASE et permettent aux acteurs comme aux bénéficiaires des accompagnements de s'exprimer sur le travail mené : « Elle donne l'opportunité de réagir, de partager les impressions et de faire émerger des constats avec l'ensemble des professionnels présents. La perception des avancées et des difficultés de la famille permettra de repenser, retravailler, les objectifs initialement fixés, d'adapter et d'imaginer de concert l'évolution de la prise en charge à mettre en œuvre » (Projet de service).

RÉAMÉNAGEMENT OU ÉVOLUTION DU PROJET

AUTRE PROJET ACTUEL

Si, d'après les professionnels de Mousqueton, de nombreux adolescents « raccrochent » à l'issue d'un accompagnement, le dispositif demeure engagé dans une réflexion

constante sur les possibilités d'amélioration de la prise en charge. En mars 2022, Mousqueton Moselle-Est s'appropriait par exemple à mettre en place des ateliers sur le thème de la vie affective et sexuelle. Conçus pour des adolescents souvent concernés par des mises en danger, ou à risque, ces ateliers visent l'information, la prévention et l'accompagnement vers le soin. La psychologue-sexologue et une éducatrice les animeront, et feront le relais avec les structures partenaires – parmi lesquels le centre de santé sexuelle, déjà engagé auprès du public Mousqueton par le biais de sensibilisations et d'une mise à disposition de préservatifs et de tests de grossesse. L'organisation d'ateliers par Mousqueton répond à un besoin des adolescents, mais permet aussi aux professionnels de mieux comprendre et appréhender les pratiques et représentations des jeunes.

« On est en train de mettre en place des ateliers pour [...] accompagner vraiment tous les adolescents dans un apprentissage de la vie affective et sexuelle plus simple pour eux. Ça nous permettrait d'approcher les notions de respect, de consentement, d'estime de soi, des risques liés à la sexualité, mais aussi des risques liés aux infections sexuellement transmissibles et aux grossesses involontaires, au cyberharcèlement et aux photos qui sont envoyées sur internet... On balaie un large spectre, surtout que ce sont des adolescentes en errance, donc il n'y a pas d'éducation à la vie affective et sexuelle comme cela peut être proposé au collège ou au lycée.

[...] On se demande aussi, en termes de ressources familiales, si c'est facilement abordé ou abordable. Ce serait, pour certains, une première approche de la vie affective et sexuelle. Ça nous permettrait aussi de repérer et orienter un peu notre regard sur certaines situations, en fonction de ce que les adolescents vont nous amener comme matière : il y aurait beaucoup d'outils et [...] on [pourrait] par la suite participer à des stands [...] comme à la journée mondiale contre le sida, la journée internationale du droit des femmes. L'idée c'est que ça se pérennise dans le temps et que l'on puisse en faire quelque chose de très concret. Dans ces échanges avec les adolescents, on pourrait d'ailleurs avoir un signal d'alerte constant par rapport à ce qu'il va en ressortir ». (Psychologue)

La préoccupation pour ces questions est partagée par le département, qui a mis en place un groupe de travail pluripartenaire Vie affective et sexuelle en établissement, co-piloté par le médecin référent de protection de l'enfance. Fruit de cette initiative, un référentiel de bonnes pratiques est en cours de finalisation, pour « parler de la notion de consentement le plus en amont possible », accompagner les adolescents dans un apprentissage de la vie affective et sexuelle, et penser la question du « droit » à la sexualité des jeunes accueillis.

Au-delà, la direction enfance-famille et les associations du dispositif Mousqueton souhaitent soutenir la montée en com-

13. Dans les notes de mise à l'abri sont mentionnés les objectifs de travail avec l'adolescent et/ou la famille dans les 15 jours, avec un point mi-parcours avec l'ASE afin de réévaluer la prise en charge de l'adolescent.

pétence des professionnels sur le risque prostitutionnel, par la formation et par la mise en place d'un comité de pilotage sur ce sujet¹⁴. Le dispositif Mousqueton peut pour cela s'appuyer sur une dynamique interservices qui passe notamment par l'organisation de réunions entre les cadres départementaux et les différents responsables associatifs et de services concernés. Ces espaces, ainsi que les réflexions de chaque Mousqueton, ont permis de faire émerger d'autres pistes de travail, telles que la mise en place d'un « langage codé », à l'instar de ce qui existe dans le champ des violences conjugales, pour que l'adolescent puisse signaler aux professionnels qu'il est en danger : à chaque admission, le jeune serait informé de cette possibilité et déterminerait avec les professionnels Mousqueton le smiley ou le logo à utiliser pour signifier une alerte ou un appel au secours. Parfois, les instances de réflexion collective font également émerger des constats (comme celui d'une plus grande précocité de la fugue et des mises en danger, ou d'une trop faible réactivité des forces de police pour extraire les adolescents d'un environnement dangereux) et des besoins (comme celui d'un protocole de fugue commun validé par la sûreté départementale et les trois parquets du territoire, dans une perspective de meilleure harmonisation et efficacité) susceptibles d'être mis au travail.

REGARD DES ACTEURS SUR LE PROJET

(REGARD CRITIQUE, ENTRAVES OU FREINS AU DÉVELOPPEMENT, LIMITES DE L'ACTION...)

Comme déjà évoqué, le contexte d'accompagnement hors les murs de jeunes souvent exposés à des risques expose également les professionnels. Les risques, pour ces derniers, sont de redouter en permanence une mauvaise évaluation de la situation, de demeurer constamment en état d'alerte (jusqu'à sur leur temps personnel), de se sur-exposer au danger (par exemple en intervenant seuls sur des lieux de fugue où des personnes sont susceptibles de les prendre à parti), etc. Un tel dispositif exige donc des modalités de soutien et de régulation à la hauteur de l'ensemble de ces risques.

Par ailleurs, le fait de « travailler de cette manière avec le risque » n'est que peu compatible avec un idéal de protection parfaite, ce qui nécessite que la responsabilité soit assumée et partagée entre le service Mousqueton et ceux qui le sollicitent pour une prise en charge.

14. En anticipation de la loi du 7 février 2022, le département de la Moselle a en effet souhaité structurer une réponse de protection pour les mineurs confrontés à la prostitution autour du dispositif Mousqueton.

ÉLÉMENTS RELATIFS À L'ÉVALUATION

L'ACTION A-T-ELLE FAIT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION ?

—

AUTRES MODALITÉS DE RÉGULATION DE L'ACTION (CADRE, PROTOCOLE, RYTHME...)

—

PISTE EN VUE D'UNE ÉVALUATION

Voir *supra*, rubrique « Réaménagement ou évolution du projet - Autre projet actuel ».

MODALITÉS D'ANALYSE DE LA STRUCTURE

Fiche effectuée le : 18 décembre 2023

À partir :

- de la visite du service en mars 2022 par deux professionnels de l'ONPE et des documents institutionnels transmis à cette occasion (projet d'établissement, rapport d'activité, cahier des charges du dispositif Mousqueton...).
- de plusieurs échanges avec des cadres et professionnels de Mousqueton ainsi qu'avec la direction enfance-famille du département, organisés principalement au premier semestre 2022, puis jusqu'à décembre 2023.

Ces visites ont d'abord donné lieu à un article publié en novembre 2022 dans le Dossier thématique de l'ONPE, *Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution. Volet 2 : (se) mobiliser, prévenir, accompagner*¹⁵. La modélisation sous forme de fiche dispositif a ensuite été souhaitée par l'ONPE, afin de porter plus largement à la connaissance des acteurs de la protection de l'enfance les fonctionnements et les pratiques de ce dispositif innovant.

15. ONPE, *Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution. Volet 2 : (se) mobiliser, prévenir, accompagner*, p. 96. [\[en ligne\]](#)